EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **09 février 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **neuf février deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 02 février 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Simon POURRET, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Christian PORTEFAIX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Philippe BOHELAY à Jérôme GODARD, Isabelle LAVEST à Christine DULAC-ROUGERIE, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pierre MIQUEL à Magali GALLAIS, Florent NARANJO à Marianne MAXIMI, Nicole PRIEUX à Sylviane TARDIEU**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE**

Absent(e)s : **Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Secrétaire : **Marianne MAXIMI**

Madame Valérie BERNARD arrive pendant la présentation de la question N° 2 (fin du pouvoir donné à Madame Cécile AUDET).

Rapport N° 27

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À UNE ASSOCIATION ET AIDE À PROJET INTERNATIONAL

Plusieurs associations sollicitent la Ville pour la réalisation de leurs projets internationaux. De ce fait, la Ville consacre un budget de 36 000 euros pour répondre à ces demandes.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS AFRICAINES EN AUVERGNE : 2 300 euros

La Confédération des Associations Africaines en Auvergne a été créée en novembre 2013. Elle a pour objectif de regrouper en son sein toutes les associations africaines et les associations amies d'Afrique dans le but de renforcer les liens de solidarité, d'amitié et d'entraide, de concevoir et réaliser des projets de développement et d'organiser et animer des activités culturelles et sportives.

Dans le cadre de la 13ème édition des Journées de l'Afrique du 31 mars au 6 avril 2018, organisée par un collectif local d'associations africaines en partenariat avec la Ville de Clermont-Ferrand, la Confédération des Associations Africaines en Auvergne a accepté de coordonner l'organisation au nom de la dizaine d'associations partenaires.

Durant cette édition, plusieurs animations sont proposées notamment un atelier radio en partenariat avec Radio Campus, une conférence/débats, une exposition, des projections de longs métrages au CROUS et un tournoi de foot avec la participation de nombreux partenaires.

La Confédération des Associations Africaines en Auvergne propose également, tout au long de l'année, d'autres événements tels qu'une fête de fin d'année pour les nouveaux étudiants africains de Clermont-Ferrand dans le but de bien les accueillir car les associations membres sont composées d'une majorité d'étudiants et un festival de musiques africaines avec un artiste africain connu internationalement (Serge Beynaud) intégré cette année à la programmation des Journées de l'Afrique.

Afin de mener à bien ces actions, la Confédération des Associations Africaines en Auvergne sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 3 300 euros. Ses autres sources de financements sont principalement les recettes du festival de musiques (2 500 euros) et ses adhésions (480 euros).

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 février 2018

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche, la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER